

EDF lève partiellement une des conditions suspensives prévues dans le contrat d'acquisition d'Areva NP

Mercredi 12 juillet 2017, EDF a décidé de lever la condition suspensive relative à l'absence d'anomalie sur le circuit primaire du réacteur EPR de Flamanville 3 prévue par le contrat d'acquisition d'Areva NP, pour ce qui concerne la ségrégation carbone identifiée dans les pièces de la cuve du réacteur.

Cette décision fait suite au projet d'avis rendu, le 28 juin 2017, par le Collège de l'ASN sur les résultats du programme de justification de la cuve du réacteur EPR de Flamanville 3.

La réalisation de la transaction, prévue pour le deuxième semestre de l'année 2017, reste soumise notamment à la réalisation de l'entièreté de la condition suspensive relative à l'absence d'anomalie sur le circuit primaire ainsi qu'à la réalisation et la conclusion satisfaisante des audits qualité dans les usines du Creusot, de Saint-Marcel et de Jeumont.

Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,1 millions de clients, dont 26,2 millions en France. Il a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires consolidé de 71 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08
Capital de 1 370 938 843,50 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

CONTACTS

Presse : 01 40 42 46 37

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38